

FONDS PARITAIRE
DE GESTION

TE PŪ NO TE 'ITE



Fonds Paritaire de Gestion

La formation professionnelle continue des
salariés en Polynésie française

Rapport d'activité 2017-2019

Sommaire :

Statistiques des entreprises et salariés de la Polynésie Française

- 1. Les cotisants**
- 2. Les cotisations**
- 3. La consommation des cotisations versées**
 - a) synthèse (DTI/FMUT/RFMUT)
 - b) DTI
 - c) FMUT
 - d) RFMUT
- 4. Formations**
 - a) Type de formations 2019
 - b) Formation interne/externe
 - c) Par secteur d'activités
 - d) Par zone géographique
 - e) ACT PRO
- 5. Organismes de formation**
- 6. Faits marquants**
- 7. Fonctionnement**
 - a) Les mouvements du personnel
 - b) Les cotisations et les frais de gestion (compte de résultat de l'association)
 - c) Les CA et Bureaux 2019



Informations utiles

**Les statistiques ci-après ont été faites au premier semestre 2020.
Sachez que :**

1. Les cotisations CPS parviennent au Fonds Paritaire de Gestion 2 ½ mois après déclaration de la masse salariale.
2. Les engagements des dossiers se font suivant le disponible. De ce fait, il faut attendre mai 2020 pour avoir les statistiques définitifs des financements réels 2019.



LEXIQUE

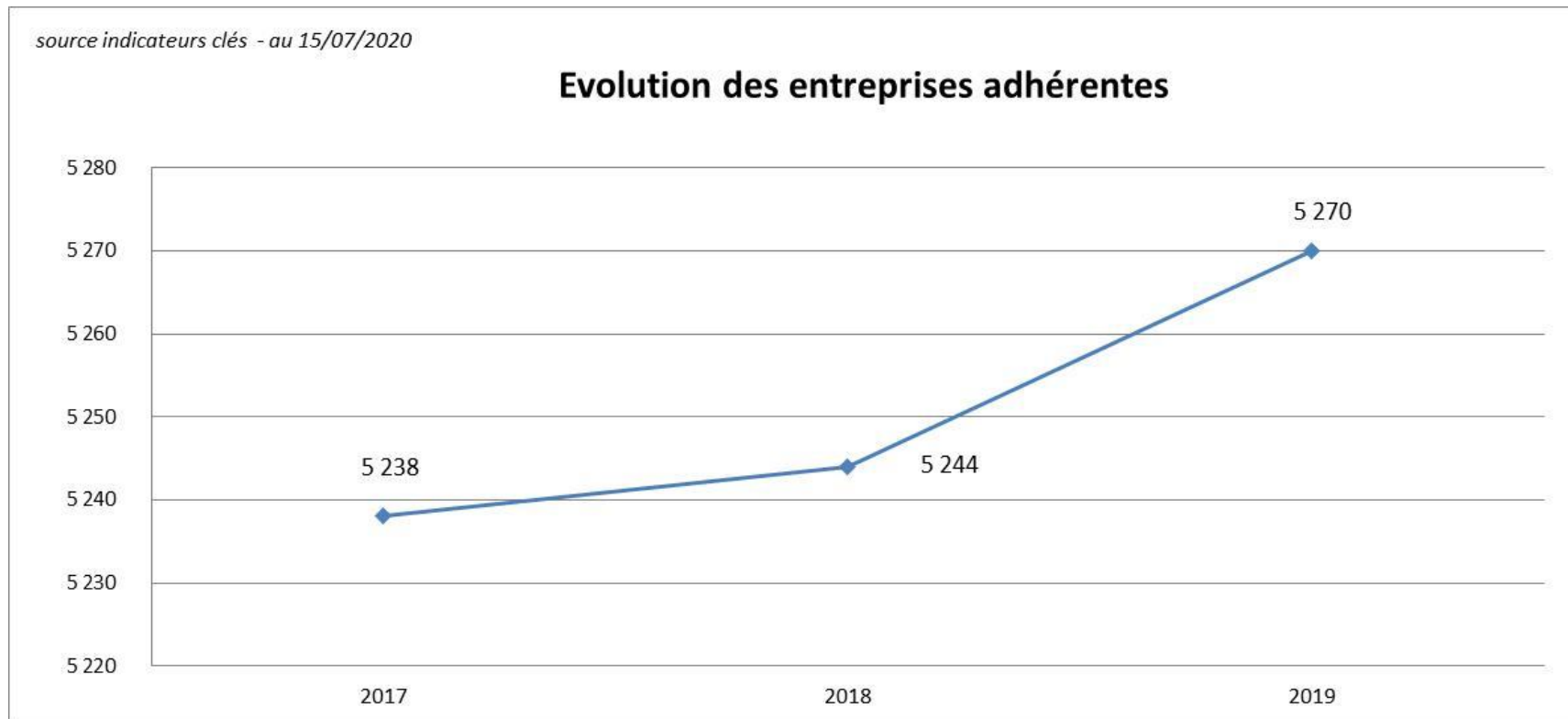
Les financements :

- **DTI** (Droit de Tirage Individualisé) = cotisations mensuels
- **FMUT** (Fonds Mutualisés) :
 - Entreprises de 1 à 9 salariés = 180 000 fcp
 - Entreprises de 10 à 19 salariés = 300 000 fcp
- **RFMUT**: Fonds de Reliquat sur des projets sectoriels ou transversaux.



1- Les cotisants

A titre indicatif, nous recevons les cotisations deux mois et demi après déclaration des entreprises



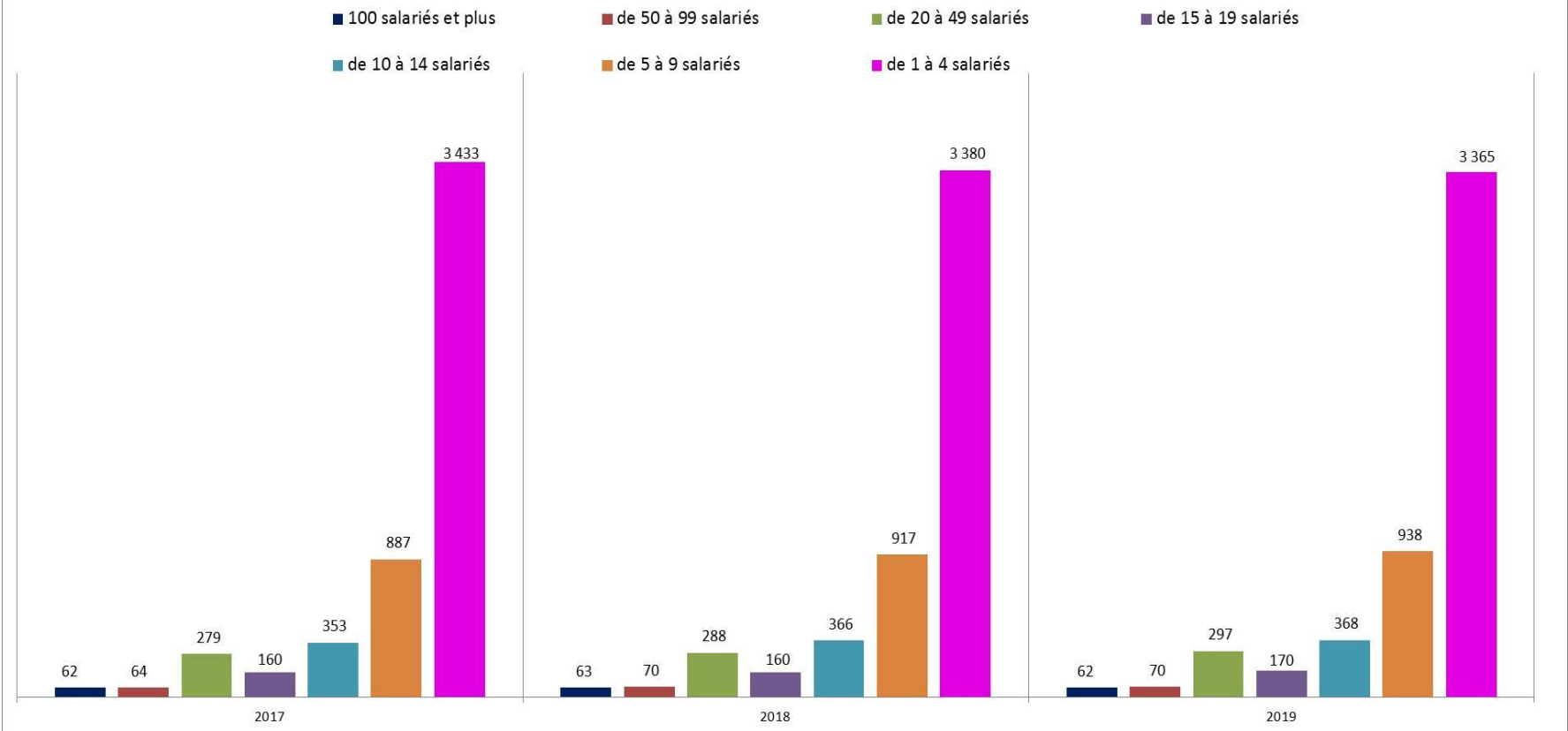
**92 % de nos adhérents sont des entreprises de moins de 20 salariés
Elles emploient 40 % des salariés du privé**



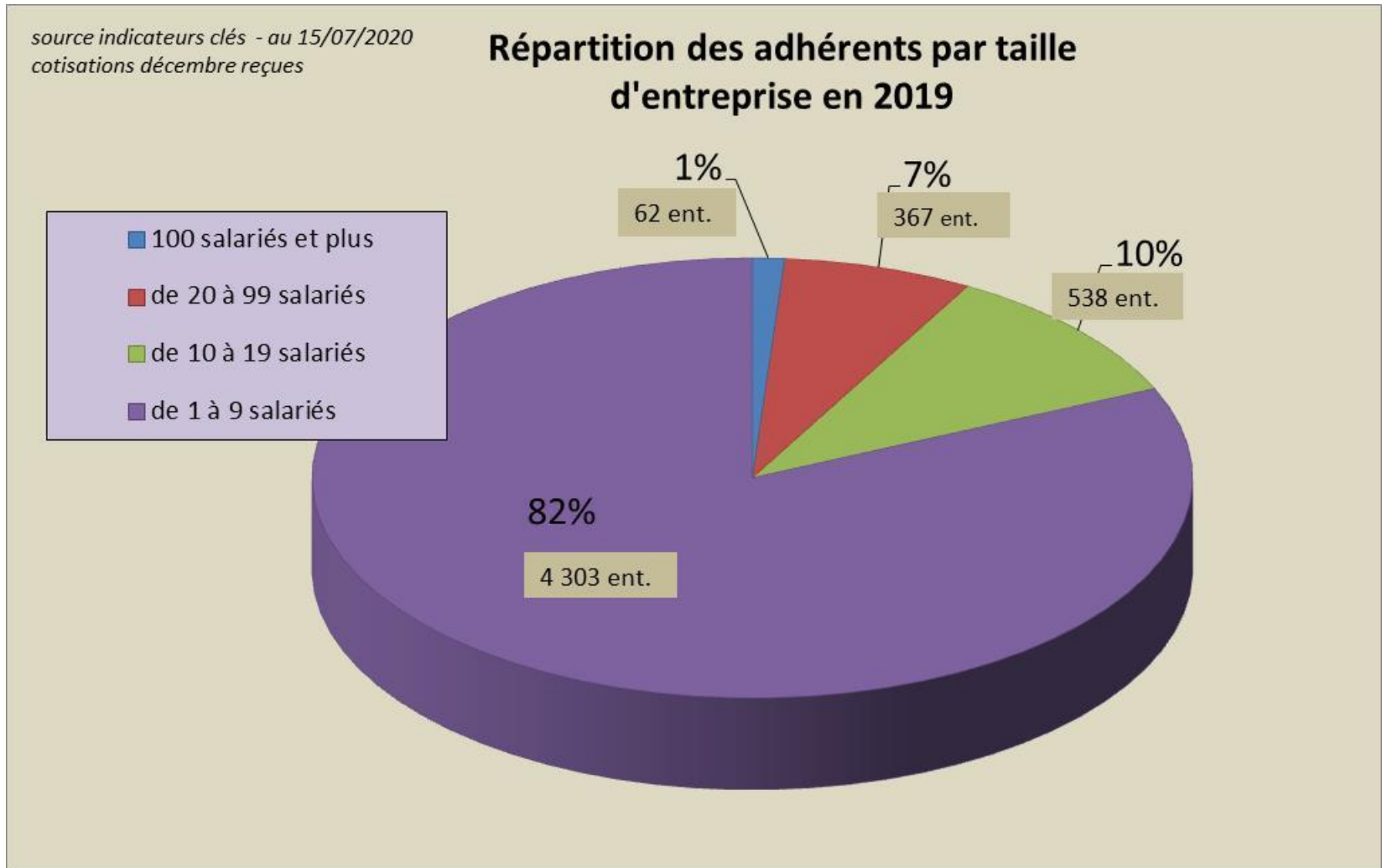
Evolution des entreprises par tranche d'effectif

source indicateurs clés - au 15/07/2020 cotisations décembre reçues

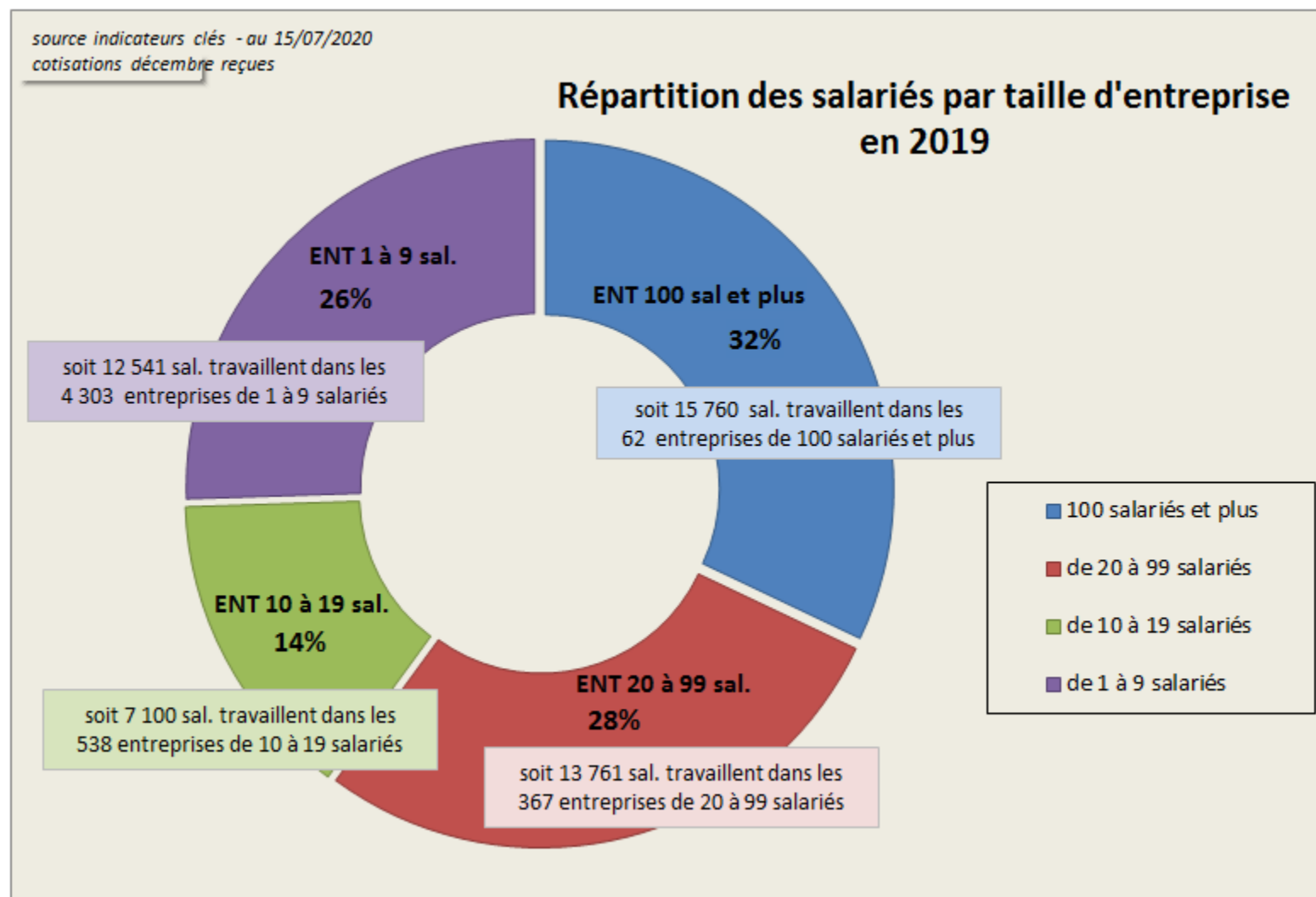
Evolution des entreprises adhérentes par tranches d'effectifs



Répartition des adhérents par taille d'entreprise

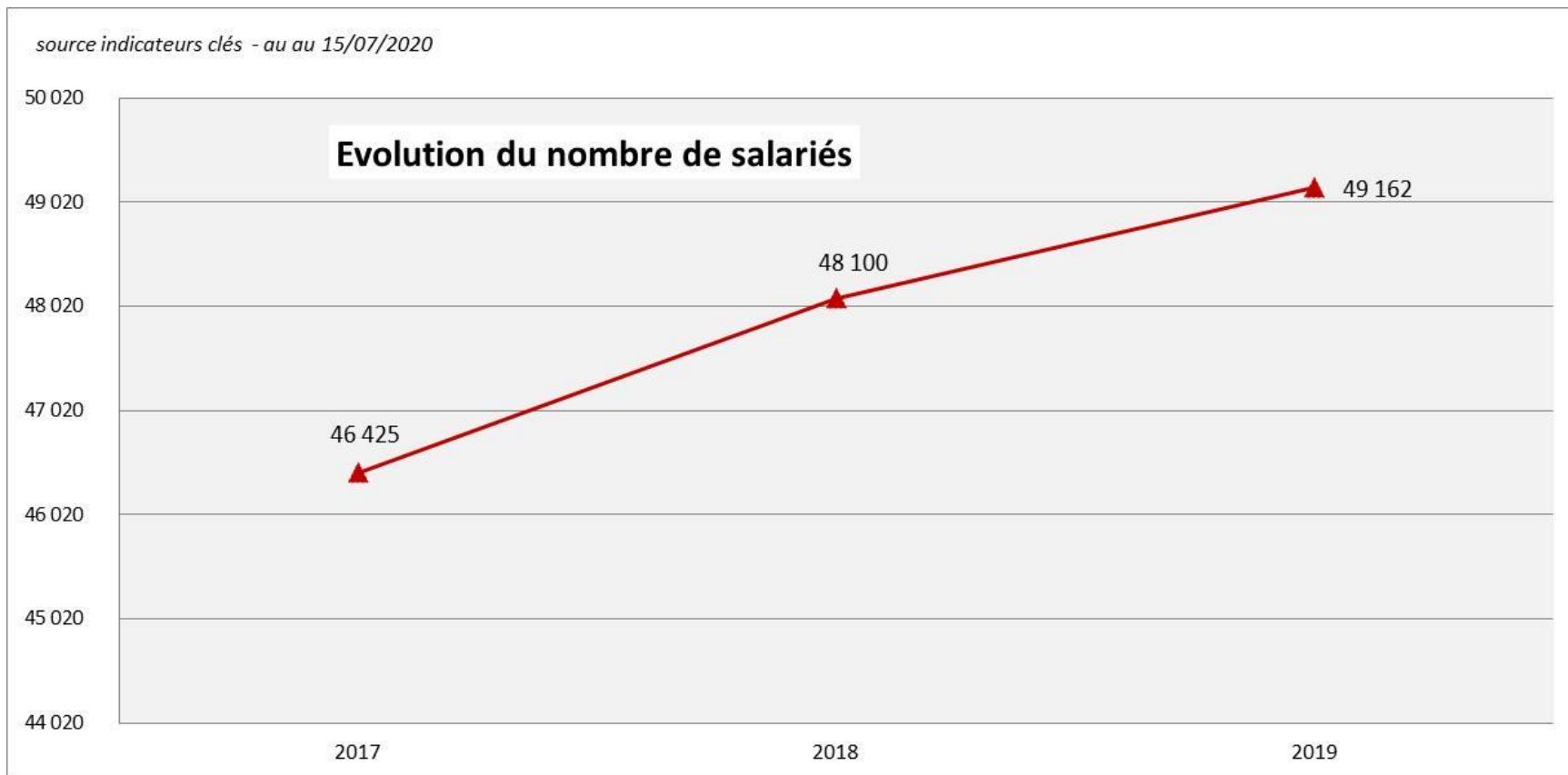


Répartition des salariés par taille d'entreprise

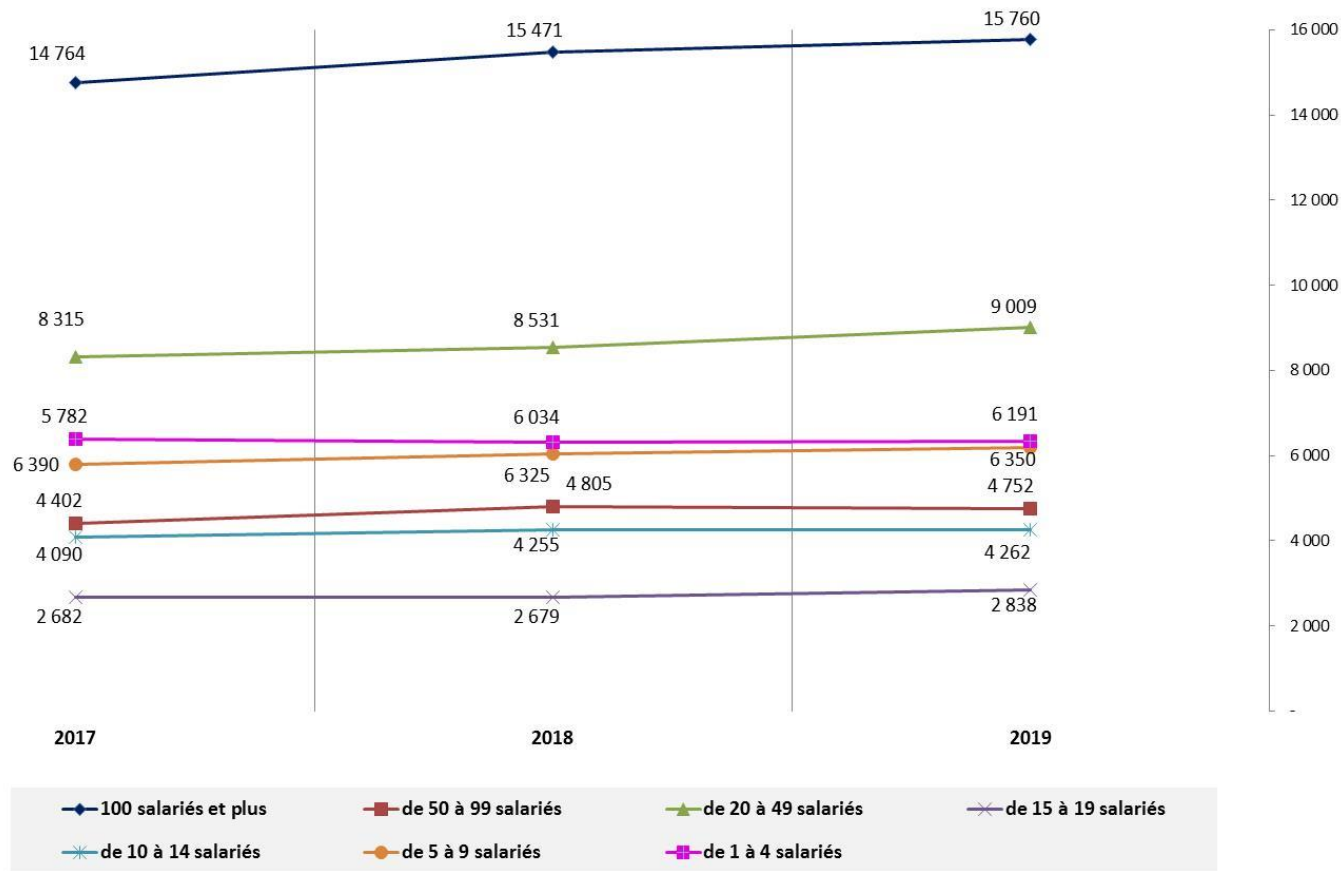


Les salariés

A titre indicatif, nous recevons les cotisations deux mois et demi après déclaration des entreprises



Evolution du nombre de salariés par taille d'entreprise

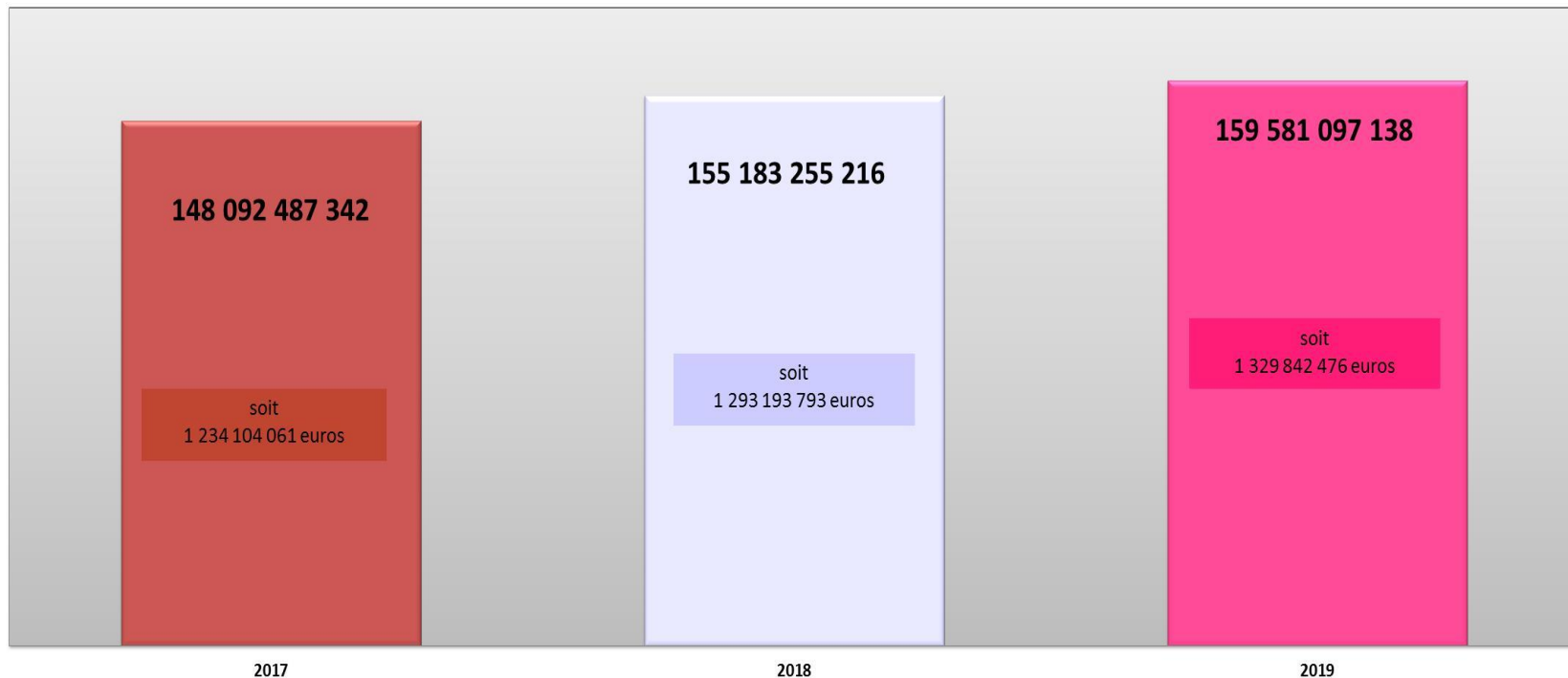


source indicateurs clés - au 15/07/2020 cotisations décembre reçues



2- Cotisations à la formation professionnelle continue

Evolution de la masse salariale (en franc pacifique)



source indicateurs clés - au 15/07/2020 cotisations décembre reçues



Evolution des cotisations reçues (en franc pacifique)



source indicateurs clés - au 15/07/2020 cotisations décembre reçues



3- Consommation des cotisations (sur DTI +FMUT+RFMUT)

Cotisations annuelles versées

	Cotisations		Engagé (***)	Solde	% des engagements
	BRUT (*)	NET (**)			
15/07/2020		(a)	(b)	c = a-b	d=b/a %
2017	757 864 242	682 077 818	704 091 028	- 22 013 210	103%
2018	779 211 017	701 289 915	678 571 792	22 718 123	97%
2019	818 003 677	736 203 309	711 316 408	24 886 901	97%

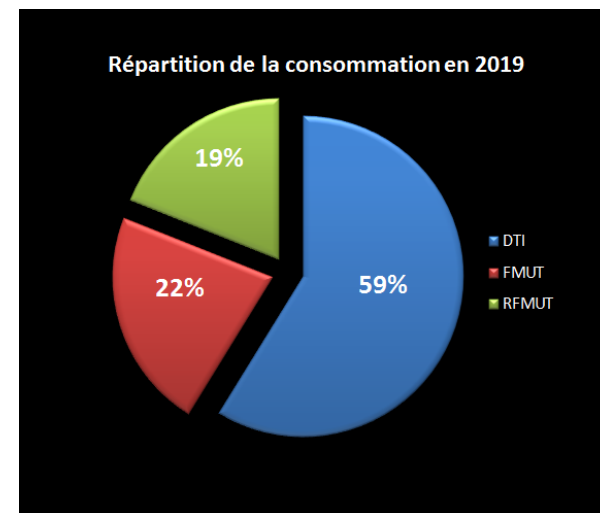
(*) Brut = Versement avec frais de gestion

(**) Net = Cotisation total de financement des entreprises = Versement sans les frais de gestion

(***) Engagé = y compris sur FMUT et RFMUT + Subvention

Noté que sur ces 711 MFCP consommés en 2019 :

- 421 MFCP sont des financement sur DTI - (59%)
- 158 MFCP sont des financement sur FMUT - (22%)
- 131 MFCP sont des financement sur RFMUT - (19%)



a) Synthèse des financements (DTI+FMUT+RFMUT + SUB)

SYNTHESE DES FINANCEMENTS

source : Myopca

MAJ 15/07/2020

Millésime	Nbre entreprise ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé	MT demandé en euros	Total Coût pris en charge	MT pris en charge en euros	Total stagiaires inscrits	Total heures réalisées
2017	1 460	4 471	872 544 651	7 271 205	704 091 028	5 867 425	15 982	116 116,0
2018	1 736	6 135	980 984 622	8 174 872	678 571 792	5 654 765	20 884	87 991,5
2019	1 655	6 881	1 038 674 901	8 655 624	711 316 408	5 927 637	16 558	83 217,0

2019 :

- Développement des secteurs
- Accord-cadre sur les axes stratégiques du FPG - (audits sectoriels et transversales)
- Animation des actions collectives
- Poursuite des ACT PRO
- Contrôle qualité

source : Myopca

MAJ 15/07/2020

NBRE ENT	1-9 sal	10-19 sal	20 et + sal	TOTAL
2017	867	289	304	1460
2018	1006	389	341	1736
2019	986	359	310	1655

Pour 2019, soit 81% des entreprises correspondent aux petites entreprises (1à19 sal)

19% des entreprises correspondent aux grandes entreprises (20 sal et +)

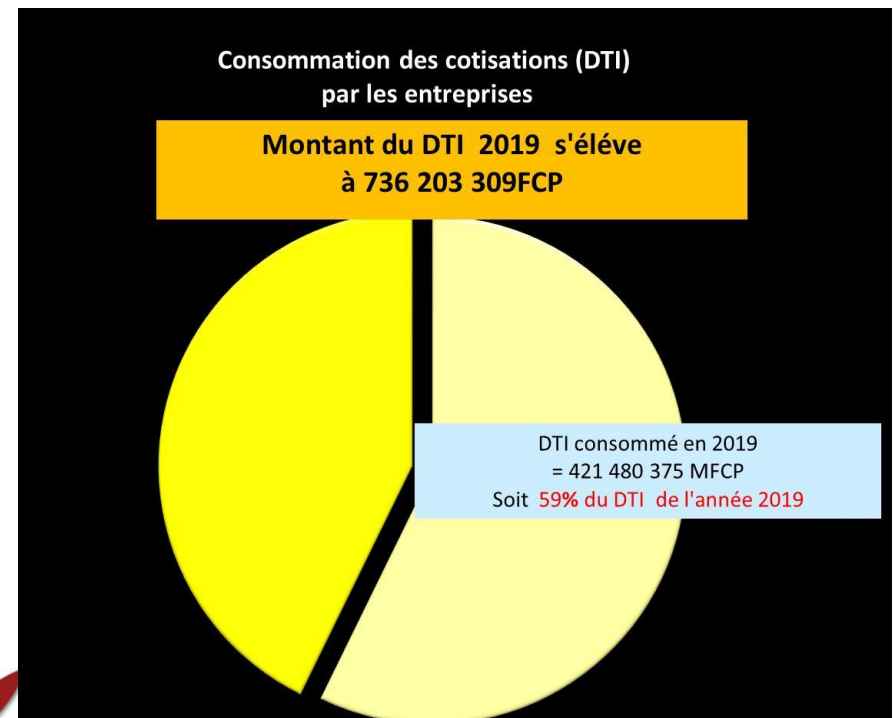


b) Financement sur cotisations (DTI)

source : Myopca 15/07/2020

		Sur DTI									
2019	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG en 2019	Nbre entreprises sur DTI (*)	% entrep sur DTI / Entrep ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé (*)	Total Coût pris en charge	% Coût prise en charge sur DTI / total de l'année	Total stagiaires inscrits	% Stag sur DTI / stag total de l'année	Total heures réalisées	% Heure sur DTI / heure total de l'année
1-9 sal	986	139	14%	1 845	48 307 797	1 136 302	voir rfmut		voir rfmut	-	voir rfmut
10-19 sal	359	33	9%	637	40 951 737	9 229 409	voir rfmut		voir rfmut		voir rfmut
20 et + sal	310	310	100%	2 434	347 227 824	411 114 664	90%	11 015	92%	31 040,5	85%
Total	1655	482	29%	4 916	436 487 358	421 480 375	59%	11 015	67%	29 287	35%

- Sur l'ensemble des entreprises ayant sollicité le FPG en 2019, 29% ont consommé leur DTI de l'année. La gestion par secteur d'activité a permis de combiner les financements en DTI et RFMUT (notamment sur les actions liées au catalogue d'actions collectives)
- Le coût de prise en charge de l'année est de 711 MFCP dont 59% ont été effectué sur DTI.
- A noter: Les DTI consommés (421MFCP) représentent 57% des cotisations de 2019 (736MFCP)



c) Financement sur l'enveloppe (Fonds Mutualisés - FMUT)

source : Myopca 15/07/2020

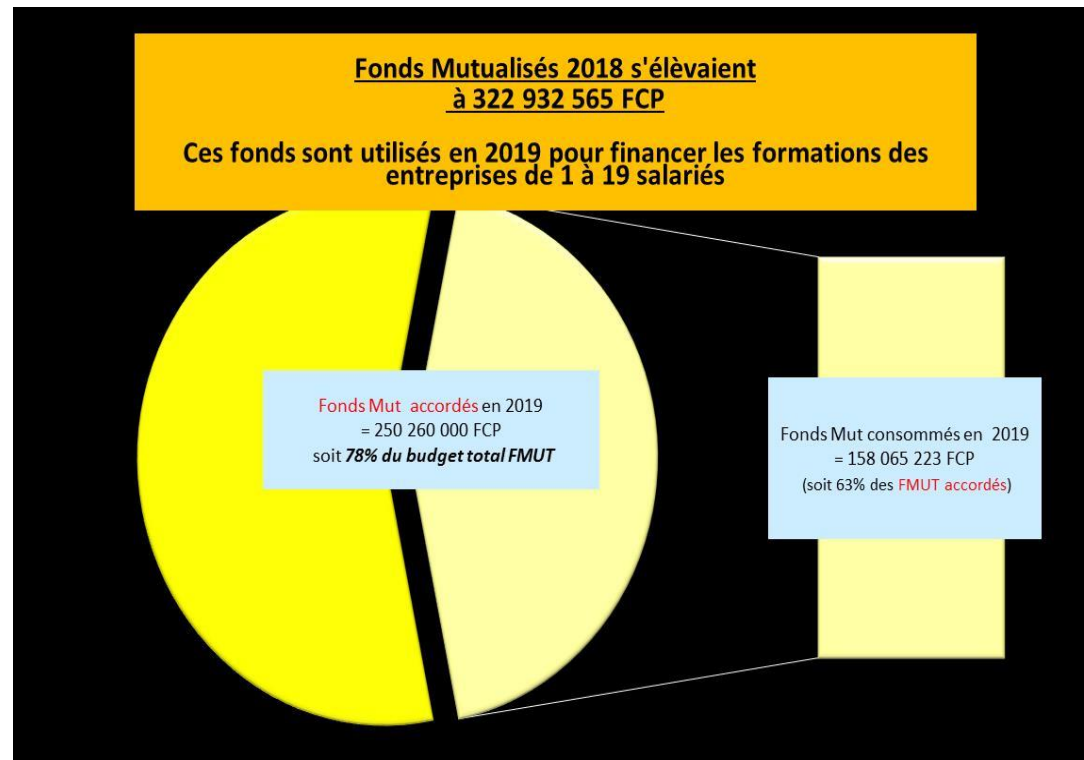
Sur FMUT												
2019	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG en 2019	Nbre entreprise sur FMUT	% entrep sur FMUT / Entrep ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	enveloppe accordée	Total Mt demandé	Total Coût pris en charge sur FMUT	% Coût prise en charge sur FMUT / total de l'année	Total stagiaires inscrits	% Stag sur FMUT / stag total de l'année	Total heures réalisées	% Heure sur FMUT / heure total de l'année
1-9 sal	986	847	86%	1 309	152 460 000	234 074 916	92 526 134	62%	1 963	81%	16 060,0	85%
10-19 sal	359	326	91%	656	97 800 000	110 419 475	65 539 089	60%	1 752	82%	26 593,5	96%
20 et + sal	310											
Total	1655	1 173	71%	1 965	250 260 000	344 494 391	158 065 223	22%	3 715	22%	42 654	51%

- Sur l'ensemble des entreprises ayant sollicité le Fonds en 2019, 71% ont consommé les FMUT de l'année. Ce sont des entreprises de 1 à 19 salariés.

Le coût de prise en charge de l'année est de 711MFCEP dont 22% ont été effectué sur FMUT.

- A NOTER:** Les FMUT consommés (158MFCEP) représentent 49% des FMUT de 2018 (322MFCEP)

Ces entreprises de 1-19 salariés qui ont fait le choix des FMUT ont cédé 147MFCEP de DTI qui composeront une partie des FMUT 2020.



d) Financement sur Fonds de Reliquat - RFMUT

source : Myopca

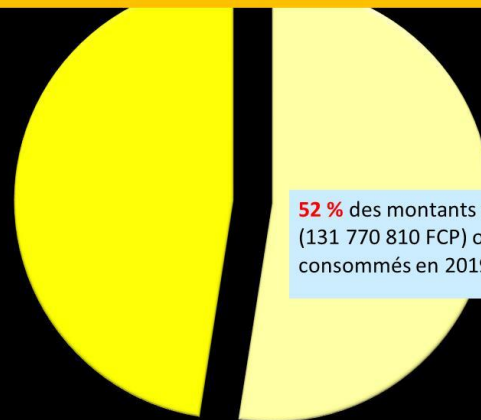
15/07/2020

Sur RFMUT											
2019	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG en 2019	Nbre entreprise sur RFMUT (*)	% entrep sur RFMUT / Entrep ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé (*)	Total Coût pris en charge sur RFMUT	% Coût prise en charge sur RFMUT / total de l'année	Total stagiaires inscrits	% Stag sur RFMUT / stag total de l'année	Total heures réalisées	% Heure sur RFMUT / heure total de l'année
1-9 sal	986	183	19%	573	116 455 512	54 407 969	37%	739	30%	8 335,0	44%
10-19 sal	359	62	17%	162	47 471 542	33 802 997	31%	650	30%	2 864,0	10%
20 et + sal	310	52	17%	164	87 222 843	43 559 844	10%	966	8%	5 549,0	15%
Total	1655	297	18%	899	251 149 897	131 770 810	19%	2 355	14%	16 748	20%

A noter que certaines formations se poursuivent sur deux ou trois ans, expliquant la consommation des Fonds de Reliquat

Consommation des Fonds de Reliquat suivant accord du CA pour l'exercice 2019

Montant de RFMUT validé en 2019 s'élève à 257 693 152 FCP



52 % des montants validés (131 770 810 FCP) ont été consommés en 2019

Synthèse de l'ensemble des RFMUT et bilan global au 15/07/2020

RELIQUAT DE FONDS MUTUALISES

(rappel deux années d'excédents qui sont utilisés la troisième années)

RFMUT 2009-2019	CONSO 2011-2019	Solde au 31/12/2019
1 403 726 975	905 175 632	500 340 515

*Pour 2 440 entreprises, 13 602 stagiaires et 259 994,5 heures de formation
au 15/07/2020*

à noter que:

- 200 MFCP sont réservés pour l'ACT PRO (215 contrats)
- 98 MFCP pour la reconversion

Soit au total 298 MFCP de fonds bloqués sur plusieurs années et liquidés suivants engagements



e) Financement sur Subvention et Reliquat

Accord-cadre signé en avril 2018 entre le Fonds Paritaire de Gestion et le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) qui ont décidé d'engager un processus de construction d'un partenariat autour de 6 projets pilotes :

1. le désenclavement « Te opere no te ite » ;
2. la plateforme de partage pour instaurer la synergie des acteurs et la mutualisation des ressources « Te opere te ite'amui » ;
3. la continuité territoriale « Te fana'oraa i te tere manureva » ;
4. la sécurisation des savoirs initiaux « Te niu no te aravihi » ;
5. l'accompagnement au secteur du bâtiment « Te fa'aineine ra'a toro'a note te patu ra'a rarahi o te fenua » ;
6. la promotion du numérique pour la formation des salariés, des chefs d'entreprise, des travailleurs indépendants et les prestataires de formation « Te ite aravihi paari ».

Actions menées en 2018:

Audits : Deux audits ont été menés en 2018 (le projet Bâtiment et le projet Te opere te ite)

Poursuites des actions :

- Le projet Bâtiment
- Le projet de sécurisation des savoirs initiaux : socle de compétences et illettrisme
- La continuité territoriale
- Le projet désenclavement

<i>utilisation de la subvention</i>	montant prévisionnel	montant versé	montant consommé ou prév (2018-2020)
Subvention FPSPP/France compétences projet 1	21 310 667	14 916 500	22 802 081
Subvention FPSPP/France compétences projet 2	3 579 960	-	3 579 960
Subvention PAYS	4 380 000	2 190 000	4 380 000
TOTAL	29 270 627	17 106 500	30 762 041

Engagements annuels	2018	2019	2020	<i>TOTAL</i>
FPSPP/France compétences	3 263 853	549 882	22 568 307	26 382 041
FPG RFMUT	9 557 589	2 410 506	5 823 959	17 792 055
MTT	0	0	4 380 000	4 380 000

Détails des frais subventions et reliquats

	2018			2019			2020		
EN XPF	FPG	FPSPP/France Compétences	Pays MTT	FPG	FPSPP/France Compétences	Pays MTT	FPG	FPSPP/France Compétences	Pays MTT
Le projet Bâtiment	4 359 078	0	0	0	0	0	0	0	0
frais consultants	1 834 626			<i>actions des entreprises</i>			<i>actions des entreprises</i>		
frais annexes	2 524 452								
Le projet de sécurisation des savoirs initiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CLEA				<i>ACT PRO</i>			<i>ACT PRO+ ACTIONS DES ENTREPRISES</i>		
La continuité territoriale	1 955 563	0	0	1 813 846	0	0	0	0	0
frais consultants JML	1 591 635			1 813 846					
frais annexes	363 928								
Le projet désenclavement (projet 1)	3 242 948	3 263 853	0	596 660	549 882	0	4 396 995	18 988 347	4 380 000
TOTAL frais consultants	0	3 263 853	0	357 996	549 882	0	3 506 207	18 988 347	3 600 000
Masingues		3 263 853		357 996					
Ubic mission d'audit					549 882		1 006 207	1 193 320	
Ubic achats matériels								17 795 027	
Gloaguen et Sylvestro							2 500 000		3 600 000
Total frais annexes	3 242 948	0	0	238 664	0	0	890 788	0	780 000
Masingues	3 242 948								
Ubic				238 664			890 788		
Gloaguen et Sylvestro									780 000
Le projet désenclavement plate forme (projet 2)	0	0	0	0	0	0	1 426 964	3 579 960	0
TOTAL frais consultants	0	0	0	0	0	0	0	3 579 960	0
Prestataire local									
Ubic mission installation									
Ubic achats matériels									
?									
Total frais annexes	0	0	0	0	0	0	1 426 964	0	0
Ubic mission installation							1 426 964		
	9 557 589	3 263 853	0	2 410 506	549 882	0	5 823 959	22 568 307	4 380 000

4- Les formations

Accès à la formation			
	2017	2018	2019
salariés	46 425	48 100	49 162
stagiaires	15 982	20 884	16 558
heures formations effectuées	116 116	87 992	83 217

Sur les 711 MFCP financés pour l'exercice 2019, 118 MFCP correspondent au formation hors territoire .

Les travaux menés sur les axes de développement en 2018 ont permis de préparer la mise en place d'une cartographie de formations plus étoffée et de mettre en place des outils de promotion des actions de professionnalisation et de qualification pour les salariés du privé.



a) Actions de formation financées (récurrentes et spécifiques)

Actions rattachées au catalogue des actions collectives :

- Technique de vente, accueil, gestion client, communication, langue anglais/chinois
- Comptabilité, gestion/finance, recouvrement, paie, contrat
- Management, gestion des réclamations, conflit/stress, recrutement, tableaux de bord
- Réglementaire: incendie, sécurité des personnes (habilitation électrique, travaux en hauteur, gestes et postures, EPI/ESI...), amiante, Acces/cariste, CACES...

Actions rattachées aux besoins par secteur d'activités:

- Personnel de santé, le BTP, l'aide à la personne, ménage, cuisine et pâtisserie, automobile, industrie
- Diplômant et qualifiant
CAP/Bac pro/DU/ Master (Droit, RH, gestion finance, comptabilité, médiateur...)
Chef mécanicien, cadres techniques, guide de plongée subaquatique...



Formation avec des prestataires en dehors de la Polynésie

- Les qualifiants, certifiants, diplômants
- Simulateurs, marques (industrie, concessionnaires ...)
- Sécurité (agrée...)
- Etc

Soit les salariés se déplacent ou le formateur intervient en Polynésie



b) Formation interne/externe

Formation externe (réalisée avec un prestataire de formation)

	Nbre entreprise ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé	MT demandé en euros	Total Coût pris en charge	MT pris en charge en euros	Total stagiaires inscrits	Total heures réalisées
2019	1 630	6 820	1 017 664 741	8 480 540	702 524 363	5 854 370	15 858	81 996,5

Formation interne (animation faite par un salarié de l'entreprise)

	Nbre entreprise ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé	MT demandé en euros	Total Coût pris en charge	MT pris en charge en euros	Total stagiaires inscrits	Total heures réalisées
2019	25	61	21 010 160	175 085	8 792 045	73 267	700	1 220,5



c) Par branche (détails par secteur d'activité en annexe 1)

Bilan par secteur d'activités pour l'exercice 2019

Classement par ordre croissant des branches										
Branche	Nbr Cotisants	Nbr Demandes	%	Cotisations	Montants Financés	%	Effectifs	Nbr Stagiaires	%	Tot heures stagiaires
A-Agriculture, sylviculture et pêche	299	40	13%	13 038 803	8 854 114	68%	1 562	239	15%	308,5
B-Industries extractives	16	3	19%	2 636 086	1 587 051	60%	172	93	54%	96,5
C-Industrie manufacturière	427	155	36%	52 595 284	62 831 701	119%	3 663	1 069	29%	4 713,0
D-Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10	7	70%	19 077 050	19 038 919	100%	596	391	66%	252,0
E-Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	14	9	64%	9 150 721	13 432 535	147%	509	205	40%	627,0
F-Construction	679	147	22%	58 488 183	49 825 309	85%	5 180	900	17%	4 576,0
G-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1151	483	42%	142 482 887	121 629 329	85%	9 851	3 174	32%	15 979,5
H-Transports et entreposage	298	98	33%	94 219 880	71 691 844	76%	4 573	1 818	40%	11 388,5
I-Hébergement et restauration	468	175	37%	88 210 151	79 910 618	91%	7 284	3 850	53%	7 273,0
J-Information et communication	60	22	37%	35 679 660	42 671 541	120%	1 446	689	48%	1 529,0
K-Activités financières et d'assurance	58	23	40%	40 537 484	35 798 555	88%	1 115	547	49%	1 975,5
L-Activités immobilières	118	25	21%	5 740 681	11 225 577	196%	496	251	51%	388,0
M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques	308	99	32%	31 220 173	26 337 038	84%	1 842	412	22%	3 392,5
N-Activités de services administratifs et de soutien	276	91	33%	60 002 275	53 865 770	90%	5 002	881	18%	4 367,0
O-Administration publique	6	4	67%	19 820 167	18 548 575	94%	814	206	25%	434,0
P-Enseignement	97	57	59%	8 762 699	18 058 825	206%	715	118	17%	1 108,0
Q-Santé humaine et action sociale	332	66	20%	24 099 055	35 828 309	149%	1 677	681	41%	4 139,0
R-Arts, spectacles et activités récréatives	120	20	17%	5 396 820	5 890 901	109%	444	73	16%	822,5
S-Autres activités de services	298	128	43%	21 975 288	34 126 621	155%	1 787	959	54%	19 837,5
T-Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	234	3	1%	3 058 802	163 276	5%	433	2	0%	10,0
U-Activités extra-territoriales	1	0	0%	11 160	-	0%	1	-	-	-
Total	5 270	1 655	31%	736 203 309	711 316 408	97%	49 162	16 558	34%	83 217,0



d) Par zone géographique (détails par île en annexe 2)

	Entreprises	Nbr Demandes	%	Cotisations	Montants Financés	%	Salariés	Nbr Stagiaires	%	Tot heures stagiaires													
AUS-Australes											19%												
	36	7	19%	659 849	1 930 810	293%	102	18	18%	95,0													
IDM-Marquises											12%												
	134	16	12%	2 752 067	3 126 374	114%	417	42	10%	177,5													
IDV-Iles du Vent											35%												
	4 318	1 517	35%	679 049 410	662 317 593	98%	43 080	14 748	34%	81 032,0													
ISLV-Iles sous le Vent											15%												
	551	80	15%	43 609 519	35 427 291	81%	4 370	1 586	36%	1 584,0													
TG-Tuamotu - Gambier											15%												
	231	35	15%	10 132 464	8 514 340	84%	1 193	164	14%	328,5													
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>5 270</td> <td>1 655</td> <td></td> <td>736 203 309</td> <td>711 316 408</td> <td></td> <td>49 162</td> <td>16 558</td> <td></td> <td>83 217,0</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>												5 270	1 655		736 203 309	711 316 408		49 162	16 558		83 217,0		
5 270	1 655		736 203 309	711 316 408		49 162	16 558		83 217,0														



e) ACT PRO (détails rapport annuel en annexe 3)

MOT LE 20/08/2020

Bilan des consommations sur RFMUT - ACT PRO en 2019							
Type entreprises	Nbre entreprise ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé	Total Coût pris en charge (DTI ou FMUT)	Part sur la ldb RFMUT	Total stagiaires inscrits	Total heures réalisées
1-9 salariés	80	404	42 998 297	29 686 849	28 321 022	431	2 923,5
10-19 salarié	9	48	2 253 163	4 277 357	3 710 065	70	256,0
20 salariés et	13	62	6 733 075	5 151 510	4 340 850	86	436,0
Total	102	514	51 984 535	39 115 716	36 371 937	587	3 615,5

Les contrats Act Pro durent deux ans et démarrent à compter de la signature du contrat et de l'accord de financement des charges sociales du SEFI

*102 entreprises sont en relations avec le FPG sur l'exercice 2019
– 57 nouveaux contrats ont été signés en 2019*

*A noter, la loi sur l'ACT PRO a été modifiée le 19 mai 2017. Principales modifications :
L'âge, le tuteur et la situation de demandeur l'emploi*



5- Organismes de Formation : en Polynésie ou hors Polynésie

Années	TOTAL						Dont sur FMUT		
Types	Nbre OF	%	Nbre Dossiers	%	Montant payé	%	Nbre OF	Nbre Dossiers	Montant Payé
2017	331	100 %	4 411	100 %	684 279 862	100 %	179	2 477	294 069 596
PRESTATAIRES LOCAUX	191	58 %	4 087	93 %	513 323 674	75 %	126	2 331	252 330 805
PRESTATAIRES METROPOLES OU	140	42 %	324	7 %	170 956 188	25 %	53	146	41 738 791
2018	347	100 %	6 015	100 %	666 503 303	100 %	201	2 559	271 968 832
PRESTATAIRES LOCAUX	202	58 %	5 704	95 %	495 457 440	74 %	140	2 399	211 016 383
PRESTATAIRES METROPOLES OU	145	42 %	311	5 %	171 045 863	26 %	61	160	60 952 449
2019	323	100 %	6 820	100 %	702 524 363	100 %	204	2 629	289 313 002
PRESTATAIRES LOCAUX	193	60 %	6 561	96 %	584 487 928	83 %	143	2 521	258 958 522
PRESTATAIRES METROPOLES OU	130	40 %	259	4 %	118 036 435	17 %	61	108	30 354 480



6- Les faits marquants 2019 rédigés par notre expert comptable

➤ Traitement et validation des demandes de remboursement d'actions de formation

Compte tenu de la date limite fixée au 28 février de chaque année pour le dépôt des dossiers de demande de remboursement d'actions, le fonds Paritaire de Gestion traite un grand nombre de dossiers d'un exercice écoulé au cours du 1er trimestre de l'exercice suivant.

Aussi, le Fonds Paritaire de Gestion a traité et validé au titre de l'exercice 2019 des demandes de remboursement d'actions de formation pour un montant total de 708.650 KF contre 665.678 KF pour l'exercice précédent.

➤ Evolution du partenariat avec France Compétences et du projet « Fenua compétences »

Courant 2018, suite à la promulgation la loi « égalité réelle des Outre-mer » du 28 février 2017 et à l'«accord de l'Elysée » du 17 mars 2017 dit « accord de Papeete », le Fonds Paritaire de Gestion et le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP), aujourd'hui nommé « France Compétences » ont signé une convention de partenariat autour de 6 projets pilotes qui ont pour finalité l'égalité d'accès à la formation de tous les territoires de la république française, grâce notamment à l'innovation pédagogique rendue possible par le numérique :

1. Le désenclavement « Te opere no te ite » ;
2. La plateforme de partage pour instaurer la synergie des acteurs et la mutualisation des ressources «Te opere te ite'amui » ;



6- Les faits marquants 2019 (suite)

3. La continuité territoriale « Te fana'oraa i te tere manureva » ;
4. La sécurisation des savoirs initiaux « Te niu no te aravihi » ;
5. L'accompagnement au secteur du bâtiment « Te fa'aineine ra'a toro'a note te patu ra'a rarahi o tefenua » ;
6. La promotion du numérique pour la formation des salariés, des chefs d'entreprise, des travailleurs indépendants et les prestataires de formation « Te ite aravihi paari ».

Les résultats attendus de l'investissement de France Compétences dans la coopération avec le Fonds Paritaire de gestion sont les suivants :

- Un accès facilité à l'offre de formation du Territoire et une plus grande diffusion des ressources pédagogiques diversifiées ;
- Une bonne appropriation par l'ensemble des acteurs de la formation de ces nouvelles modalités d'accès aux ressources formatives ;
- Une lisibilité plus grande des demandes de formation, de l'offre de formation disponible et des possibilités de financement.



6- Les faits marquants 2019 (suite)

Les engagements de moyens et de services de France Compétences définis dans la présente convention sont évalués à 403.553 euros, soit 48.157 KF, et comprennent :

- d'une part, une participation financière globale forfaitaire d'un montant de 208.583 euros pour le financement partiel des coûts estimés sur 3 ans des projets pilotes 1 et 2 (Soit : 178.583 euros pour le projet pilote 1 et 30.000 euros pour le projet pilote 2).
- d'autre part, des apports en moyens humains (services et expertises) estimés à 195.000 euros sur une période de 2 ans, soit une enveloppe de 130 jours/homme (avec une valorisation de 1.500 euros par jour)

A la signature de la présente convention, le Fonds Paritaire de Gestion a reçu 60 % du montant de la participation financière globale forfaitaire, soit 125.000 euros (14.917 KF). L'avance se ventile comme suit : 107.000 euros pour le projet pilote 1 et 30.000 euros pour le projet pilote 2.

Un avenant à la présente convention a été signé le 4 décembre 2019 et précise les deux points suivants :

- La présente convention qui arrivait à son terme en mai 2020 est prorogée jusqu'au 31 décembre 2020.
- Une somme forfaitaire de 28.000 euros a été intégrée dans la participation financière de 208.583 euros pour le financement total ou partiel d'une étude préalable de faisabilité pour le projet 1 « le désenclavement « Te opere no te ite/ Fenua compétences ».



6- Les faits marquants 2019 (suite)

L'étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec France Compétences en 2018 et a conclu à l'intérêt de développer une plateforme numérique dédiée à la formation continue professionnelle à Tahiti.

Courant 2019, le Fonds Paritaire de Gestion a sollicité le Ministère du Travail afin que le pays puisse prendre part au projet « Fenua Compétences ». Sur proposition du Ministre du Tourisme, le Conseil des ministres a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.380 KF en faveur du Fonds Paritaire de Gestion pour participer au financement des frais d'études et des frais de mission liées à la création et à la mise en place de la structure « Fenua Compétences ». Ces études et missions ont été réalisées durant l'exercice 2020 par deux prestataires locaux.

Par ailleurs, conformément à l'avenant de la convention de partenariat signée avec France Compétences, le Fonds Paritaire de Gestion devra en principe :

- Pour le projet pilote 1 : concrétiser en 2020 les missions et travaux d'ingénierie, d'installation et de mise en fonctionnement du système de visio-conférence, ainsi que les travaux liés à la création et au développement de supports et contenus pédagogiques adaptés à l'archipel polynésien.
- Pour le projet pilote 2 : concrétiser en 2020 les missions liées à l'élaboration d'un cahier des charges accepté par l'ensemble des partenaires du projet et à l'étude relative à l'estimation du coût de conception du système informatique de la plateforme.



6- Les faits marquants 2019 (suite et fin)

Les dépenses engagées en 2019 par le Fonds Paritaire de Gestion sur le projet pilote 1 s'élèvent à 358 KF et ont été financées via des reliquats de fonds mutualisés.

En ce qui concerne le projet pilote 4 « La sécurisation des savoirs initiaux », le Fonds Paritaire de Gestion a accompagné un offreur de formation dans sa certification au Cléa et dans l'animation de cette formation.

Enfin, en 2019, le Fonds Paritaire de Gestion a engagé des frais d'étude complémentaires pour le projet pilote 3 « Continuité territoriale ». Les dépenses s'élèvent à 1.516 KF et ont été financées via des reliquats de fonds mutualisés.



7- Le fonctionnement

La composition du CA du FPG 2018 (août) -2020 (août): 20 membres

Organisations	Membres représentants
MEDEF	Jean Louis Delteral, Patrick <u>Delpy</u> , Claire-Sophie <u>Brogniart</u> , <u>Fédéric Dock</u> et Thierry Wan der heyoten
CPME	Christophe <u>Plee</u> , Ronald Blaise, Maxime Antoine-Michard, Valérie Lou et Cyrille Dubois
CSTP FO	Patrick <u>Galenon</u> et Jean Paul <u>Lehartel</u>
A TIA I MUA	Yves <u>Laugrost</u> et Teva Malherbe
OTAHI	Lucie <u>Tiffenat</u> et Hunny <u>Tehaamatai</u>
O OE TO OE RIMA	Atonia Teriinohorai et Narii <u>Tokoragi</u>
CSIP	Gisèle <u>Teheiura</u> et Eugène Sommers



Le bureau (28 août 2018) : 8 membres

Fonction	Membres représentants	Collège	Organisations
Président du CA	Lucie TIFFENAT	Collège des salariés	O tahi
Vice-président	Christophe PLEE	Collège des employeurs	CPME
Trésorier	Patrick DELPY	Collège des employeurs	MEDEF
Trésorier adjoint	Yves LAUGROST	Collège des salariés	A TIA I MUA (CFDT)
Secrétaire	Jean Paul LEHARTEL	Collège des salariés	CSTP FO (FO)
Secrétaire adjoint	Valerie LOU	Collège des employeurs	CPME
Assesneur	Eugène SOMMERS	Collège des salariés	CSIP
Assesneur	Jean Louis DELTERAL	Collège des employeurs	MEDEF



Merci de votre attention

Comptes de Résultats et Bilan en annexe



